

Communiqué de presse du 2 juin 2010

Le stage de 2^{ème} cycle de médecine générale : des besoins urgents de moyens pour sa généralisation

Le stage en deuxième cycle est un enjeu primordial pour les étudiants tant pour leur formation que pour leur donner des éléments objectifs de choix de carrière.

Les enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) se sont investis depuis longtemps pour la mise en place de ce stage. Grâce au dynamisme avec lequel les ECA ont répondu aux demandes des départements de médecine générale (DMG) et se sont formés à la pédagogie pour accueillir les étudiants dans les meilleures conditions d'apprentissage, les DMG ont mis en place le stage dans la plupart des facultés. L'enquête publiée par le CNGE (www.cnge.fr) l'atteste. Cependant faute de moyens humains le stage ne pourra se généraliser immédiatement à tous les étudiants dans les conditions de l'arrêté du 18 juin 2009.

L'absence de nomination de titulaire et d'associé dans les départements de médecine générale, la difficulté du recrutement, le défaut de financement de la formation des enseignants cliniciens ambulatoires, maîtres de stage, l'absence de statut et l'insuffisance de la rémunération de ces derniers, sont autant d'obstacles majeurs à la généralisation de ce stage.

Le SNEMG réclame :

- **La revalorisation des indemnités pédagogiques pour tous les enseignants cliniciens ambulatoires et une bonification pour l'encadrement des étudiants en stage de 2^{ème} cycle.**
- **La reconnaissance d'un statut d'enseignant universitaire des enseignants cliniciens ambulatoires.**
- **Le financement et l'indemnisation de la formation pédagogique.**
- **L'augmentation de l'encadrement avec la titularisation universitaire des 39 enseignants associés de médecine générale déjà reconnus aptes par la Commission Nationale d'Intégration et la nomination des 21 nouveaux enseignants reconnus aptes au poste de maître de conférence associé à l'unanimité du Conseil National des Universités.**
- **Un plan de nomination de 50 nouveaux enseignants associés/an et 50 nouveaux chefs de cliniques annoncé dès maintenant pour permettre le recrutement**

Pendant ce temps, faute de relève en l'absence de projet professionnel en médecine générale à l'université, les territoires continuent à se dépeupler de leurs médecins généralistes.

Pour le bureau du SNEMG

Dr Sébastien Leruste, Président

Contact presse : Dr Sébastien Leruste - 06 13 37 30 86 - s.leruste@snemg.fr